

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2011-04 du 26 janvier 2011 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : ETSO1130316S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

M. Christophe BESIERS est nommé directeur adjoint de l'Établissement de transfusion sanguine Guadeloupe-Guyane à compter du 26 janvier 2011.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 26 janvier 2011.

*Le président
de l'Établissement français du sang,*
PR G. TOBELEM